



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY
N°20, mars 2020

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>



REFORME DES RETRAITES

La lutte se poursuit depuis maintenant 3 mois. Les grèves et manifestations hebdomadaires sont toujours très suivies, sans compter le soutien des 2/3 de l'opinion publique.

Pour rappel, il s'agit pour tous de partir en retraite plus tard, plus usés (près de la moitié part déjà avant, avec une décote), avec une retraite réduite (comptée sur l'intégralité de la carrière et non les 6 derniers mois pour les fonctionnaires ou les 25 meilleures années pour le privé), et calculée par points en fonction du PIB (valeur du point aléatoire et inconnue à ce jour).

Pour les hospitaliers, il faudrait perdre la catégorie active.

Le gouvernement a déjà reculé face à certains corps de métiers (armée, police, avocats, éboueurs,...). Son manque d'humanité (refus de congé supplémentaire pour un enfant décédé, refus d'une minute de silence pour une infirmière psychiatrique tuée,...) le décrédibilise de plus en plus.

Avec les autres syndicats, les collectifs hospitaliers (urgences, Printemps de la Psychiatrie,...), les gilets jaunes et des groupements citoyens, nous poursuivons la lutte.

Du reste, **la CGT fait des propositions concrètes** : augmenter les emplois et les salaires, voire les cotisations, réduire les exonérations de cotisations sociales et taxer les dividendes.

SERVICE DE NUIT



Comme promis, les préconisations du CHSCT sont discutées avec DRH, DSI et assistants de pôle, en plusieurs étapes. Voici les 1ères décisions :

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement individualisé pour les personnes de nuit qui souhaitent repasser de jour (stage découverte, formation continue,...)

- **Fauteuils relax** : point fait dans chaque pôle. Ils seront remplacés
- **Roulements** : le roulement du mercredi et du vendredi n'est pas équilibré et celui du vendredi ne permet pas d'avoir un week-end complet
 - Création d'un roulement de semaine sur la base du volontariat et en expérimentation à compter de l'automne 2020 ; 1^{er} bilan personnalisé en février 2021
 - Turn over tous les 2 ans entre les 2 roulements à partir de janvier 2021
 - Rééquilibrage des aides-soignants entre les 2 pôles
- 1 IDE de nuit qui part à la retraite sera remplacée par 1 AS de nuit afin d'éviter les glissements de tâches
- **Management de proximité** : la DSI rencontrera les 3 faisant fonction de cadres de nuit pour améliorer la qualité de l'encadrement
- **Création d'1 ETP à la MAS** qui laissera une marge de manœuvre pour l'EHPAD

Grèves : mises au point

Nous avons rencontré directeur et DRH le 6 février 2020 dans une réelle volonté d'apaisement.

En effet, nous attendions l'avis du personnel et de nos militants pour relayer ou non la **grève du 10 décembre 2019**, grève nationale relayée par la CGT et FO. Dans ces conditions et circonstances et conformément au protocole de grève du CHS (puisque « en l'absence de réponse dans un délai maximum de 48 H »), la DRH aurait dû engager « l'élaboration des assignations » en levant les assignations lorsque cela était possible. Ce que le directeur reconnaît après explications.

Le protocole de grève du CHS prévoit également qu'aucune instance du CHS n'ait lieu un jour de grève. Aussi, la CGT a refusé de siéger au CTE, contrairement aux autres syndicats. Cependant, nous avons jugé bon de ne pas faire annuler ce CTE, car l'embauche d'ASH que nous demandions avec les autres syndicats semble avoir été satisfaite.



Lors de la **grève du 5 décembre**, il a fallu l'intervention de la CGT au centre de formation pour faire un rappel au droit de grève, car les agents en formation ce jour-là, désireux de faire grève, ont été menacés par l'assistante du pôle B d'être assignés sur les unités de la MHPP, ce qui est contraire au droit constitutionnel. Là encore, la DRH a rappelé que « les agents en formation » assurée par un formateur extérieur n'étaient « ni assignés, ni assignables ».

Enfin, **FO a proposé que les formations dispensées par des formateurs du CHS soient maintenues en cas de grève. La CGT est contre**, l'exemple du paragraphe précédent en est une bonne illustration. De plus, une formation « intra » annulée est le plus souvent reportée. Certes, en ce moment, les grèves sont nombreuses, mais **l'enjeu actuel est de taille**.

Afin que le respect des droits de grève soit dorénavant correctement appliqué, une rencontre DRH, DSI, Assistants de pôle, cadres de proximité et syndicats est prévue prochainement.

Vérifiez le calcul de **vos droits de service** en cliquant sur <http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>, onglet vos droits

1 semaine de congés à Noël pour tous ? Suite



En fin d'année 2018, de nombreux agents n'avaient pu prendre une semaine de congés. A la suite de nos interventions en CTE, la situation semble s'être nettement améliorée en cette fin 2019, au bénéfice des agents concernés. Nous nous en félicitons.

Si vous souhaitez recevoir nos tracts et infos sur votre mail perso ou pro, contactez-nous ci-dessous !



Adresse courriel cgt.chs@ch-sevrey.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Local ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9 H à 17 H, et le vendredi après-midi